

Introduction

Charles-Alexandre de Lorraine, « le plus populaire, ou pour parler plus exactement, le seul populaire des gouverneurs de la Belgique », a déjà fait l'objet d'études biographiques. Ce prince n'était pourtant, aux dires de Pirenne, « ni un grand homme, ni même un homme remarquable », et son rôle au sein du gouvernement était réduit à des fonctions d'apparat ¹. Mais sa personnalité avenante, sa popularité extraordinaire et le luxe dont il s'entoura ne pouvaient que susciter l'intérêt des amateurs de ce XVIII^e siècle brillant qui est symbolisé chez nous par le règne éclairé de Marie-Thérèse. Charles de Lorraine, qui était son beau-frère, gouverna nos provinces en son nom durant la quasi-totalité de son règne, de 1744 à 1780, année qui les vit disparaître tous les deux à quelques mois d'intervalle. Cette période fut marquée par le développement économique et culturel des Pays-Bas autrichiens, favorisé par une longue période de paix. C'est dans ce contexte que le prince Charles vint s'installer dans nos régions, et qu'il ranima une Cour assoupie, grâce à son goût pour la vie fastueuse, son intérêt pour les arts, son penchant pour les grandes parties de chasse et son amitié pour les aristocrates des Pays-Bas. Disons d'emblée que ce sont ces aspects de la personnalité du prince et les anecdotes pittoresques émaillant sa vie quelque peu débridée qui furent principalement évoqués dans ses deux biographies ².

Charles de Lorraine tient d'ailleurs une place particulière dans l'historiographie belge : frappés par l'étonnante popularité dont jouissait le prince, les historiens du XIX^e siècle lui ont généralement attribué la renaissance de la prospérité dans nos régions, car il sut seconder habilement les vœux bienfaisantes de Marie-Thérèse ³. Cette image fut largement répercutée, mais bientôt le rôle du ministre plénipotentiaire placé à ses côtés fut également évoqué. Dès lors, le prince apparut comme le modérateur des mesures parfois trop fortes prises par le ministre ⁴.

Pour les historiens de la Belgique naissante, le prince Charles et Marie-Thérèse symbolisaient l'âge d'or avant la tempête suscitée par les réformes maladroites de Joseph II et l'effondrement de l'Ancien Régime sous la pression des révolutionnaires français. Si les Pays-Bas avaient pu jouir de quelques décennies heureuses, ils le devaient aux vœux généreux de Marie-Thérèse et à l'affabilité de Charles de Lorraine qui s'était parfaitement identifié au caractère des Belges. Ainsi, l'évocation que le jé-

suite F.X. de Feller, connu pour ses opinions conservatrices, fit de Charles de Lorraine dans son *Dictionnaire historique* vaut la peine d'être suivie au fil des éditions successives ⁵. Dans l'édition de 1782, peu après la mort du prince Charles, Feller se contentait de mettre en évidence ses passions pour les arts et les sciences et son caractère affable, qui lui valut d'être chéri des peuples. En 1791, l'auteur ajouta un passage significatif que l'on retrouve encore dans les éditions suivantes :

« Sous son gouvernement, les lois ont été respectées, l'abondance publique constamment maintenue, le commerce protégé et étendu, et les peuples en général rendus heureux. Il ne fit cependant pas la moitié du bien qui était dans son cœur, sans cesse contrarié par les ministres nommés par la Cour de Vienne, et déjà infectés de l'esprit de nouveauté et des prétendues réformes, qui préparaient le bouleversement de ces provinces. Ce bon prince, qui en prévoyait les conséquences, résista autant qu'il fut en son pouvoir à ces ennemis de la chose publique ; et quoique son autorité fut fort circonscrite, le respect qu'on lui devait et le tendre attachement qu'avait pour lui Marie-Thérèse, empêchèrent les réformateurs empiriques de réaliser la plupart de leurs funestes spéculations ».

Il faut évidemment lire ces lignes à la lumière de la croisade menée avec force par Feller contre les réformes de Joseph II. Le *Dictionnaire historique* de Feller connut de nombreuses éditions au cours de la première moitié du XIX^e siècle, qui contribuèrent certainement à entretenir le souvenir ému de cette époque d'avant les révolutions, lorsque les idées « philosophiques » n'avaient pas encore poussé l'Ancien Régime au bord du précipice...

Charles de Lorraine fut réellement mis à l'honneur par L.P. Gachard qui voyait en lui le défenseur des intérêts belges contre les Autrichiens ⁶. Le célèbre archiviste se plaçait dans le courant d'idées répandu alors, qui opposait le passé inscrit sous le joug des « dominations étrangères » à la période toute récente qui avait vu la jeune Belgique s'affranchir de cette tutelle séculaire ⁷. Selon Gachard, Charles de Lorraine faisait figure de modèle, car il avait su respecter les croyances, les mœurs et les usages des Belges. C'est à ce titre que le prince avait acquis une gloire tout à fait méritée et avait vu son action couronnée par le déploiement de festivités en son honneur — jubilé de vingt-cinq ans de gouvernement et élévation d'une statue à son effigie. Ainsi, il était resté cher aux cœurs des Belges. Contrairement à ses prédécesseurs, Gachard publia plusieurs documents pour étayer son enthousiasme, qui furent par la suite abondamment utilisés par les historiens. Ainsi se développa un véritable mythe autour de la personne de Charles de Lorraine.

Celui-ci avait été ravivé par la parution en 1835 d'un *Précis historique de la vie de Charles-Alexandre de Lorraine*, par P.J. Brunelle — en fait une réédition augmentée d'un texte déjà publié en 1775 à l'occasion de l'élévation d'une statue à l'effigie du prince. Cette biographie presque hagiographique mettait en valeur les dates saillantes de la vie du prince, mais se caractérisait surtout par l'exagération du style et même des faits relatés : par exemple, les déboires militaires du prince pendant la guerre de Sept Ans étaient passés sous silence, alors que l'auteur s'étendait abondamment sur les victoires et exploits de cette période. Il faut évidemment se rappeler que la première partie fut publiée du vivant du prince à une époque où la liberté d'écrire n'existait pas.

C'est sur base de tous ces éléments que Th. Juste put retracer la biographie du prince, mettant l'accent sur la popularité et la bonté du gouverneur, lui attribuant la responsabilité des mesures bienfaitantes entreprises dans les Pays-Bas à cette époque ⁸.

Peu après la parution de l'ouvrage de Perey consacré à Charles de Lorraine, surtout aux aspects anecdotiques de la vie à la Cour de ce prince et de Marie-Thérèse, P. Verhaegen s'attacha à en dégager les traits saillants, épinglant lui aussi la sympathie et la bonhomie qui se dégagèrent du gouverneur, pour voir en ce dernier, comme Gachard, le garant des intérêts belges auprès de Marie-Thérèse :

« En assurant à nos provinces la conservation d'une quasi-indépendance, comme en se dévouant à leur progrès moral et matériel, il a été l'un des précurseurs d'une nationalité dont il avait consciencieusement étudié et admirablement compris les principaux éléments » ⁹.

M. Huisman insista de son côté sur le caractère populaire du prince dont les effets rejaillirent sur Marie-Thérèse, pourtant bien différente de lui. Autoritaire, elle avait réduit son beau-frère — comme l'Empereur, son époux — à un rôle effacé, presque humiliant. Le billet de la Reine adressé au gouverneur — dont la teneur avait été révélée par Brunelle — en témoignait clairement :

« Laissez aller les choses comme elles sont, contentez-vous, mon frère, d'être le coq du village » ¹⁰.

Ainsi, pour les historiens du début du xx^e siècle, il était clair que le pouvoir au sein du gouvernement des Pays-Bas était exercé par le ministre plénipotentiaire délégué de Marie-Thérèse auprès du gouverneur débonnaire, et que d'ailleurs celui-ci n'avait ni l'intelligence ni les compétences nécessaires pour assurer la conduite des affaires. S'il intervenait parfois personnellement, c'était pour s'opposer à la politique trop « despotique » menée par Cobenzl contre les usages et prérogatives de la nation.

Sous l'influence de l'enseignement universitaire et du perfectionnement de la méthodologie, les historiens acquièrent à partir de la fin du xix^e siècle des connaissances plus solides de nos institutions ¹¹. L'éclosion de l'histoire économique ouvrit de nouveaux horizons à la recherche historique. Les travaux qui se multiplièrent, plus portés à la spécialisation, entraînèrent une réévaluation du rôle attribué à Charles de Lorraine. En particulier, l'étude approfondie de J. Laenen sur le ministère de Botta-Adorno révéla combien l'activité et le pouvoir du ministre adjoint au prince étaient importants ¹². Dès lors, pour H. Pirenne, qui écrivit son *Histoire de Belgique* entre 1900 et 1932, et brossa le portrait bien connu du gouverneur, il était évident que ce dernier remplissait essentiellement une fonction d'apparat aux Pays-Bas :

« Son manque absolu d'ambition ne le laissait guère moins indifférent à la politique. Amoureux d'une vie large et facile que son veuvage rendait plus facile encore, il pratiquait bonnement la philosophie épicurienne à la mode de son époque... autant il déteste le travail, autant il aime la popularité et sa bonhomie le porte naturellement à la bienveillance » ¹³.

Cette constatation fut à la fois renforcée et nuancée par l'important ouvrage de Gh. De Boom consacré aux ministres plénipotentiaires ¹⁴. L'auteur y dégagait l'action

prépondérante des ministres plénipotentiaires, reléguant le prince Charles à un rôle décoratif, non sans constater qu'en certaines occasions, le gouverneur s'interposait contre les mesures qu'il jugeait trop autoritaires. Ainsi, l'action modératrice du prince, déjà mise en évidence par Gachard, ne fut pas démentie, mais fut largement éclipsée par la description de l'activité infatigable déployée par les trois ministres adjoints successivement au gouverneur de 1749 à 1780.

En contrepoint des biographies généralement empreintes de sympathie pour Charles de Lorraine, s'élevèrent bientôt des voix pour remettre en question ce portrait trop flatteur : ainsi, J. Lefèvre, éminent spécialiste des institutions de notre pays, fit remarquer que la personnalité du duc n'avait « de populaire que l'apparence » et que le prince était « en réalité aristocrate jusqu'au bout des ongles »¹⁵. On est loin aujourd'hui de l'enthousiasme sans réserve des historiens du XIX^e siècle. L'impression qui prévaut actuellement au sujet de Charles de Lorraine est celle d'un prince aux pouvoirs très limités, à l'intelligence médiocre, vivant dans un cercle restreint de courtisans issus de la haute aristocratie des Pays-Bas. Sa modération, vantée autrefois comme un frein aux initiatives parfois despotiques des ministres viennois, apparaît, à la lumière des idées modernes prônées par ces derniers, comme une attitude franchement conservatrice¹⁶.

De son côté, l'historiographie autrichienne n'a, jusqu'à ces dernières décennies, retenu de Charles de Lorraine que l'image d'un général sans talent, bénéficiant injustement de la bienveillance de sa belle-sœur Marie-Thérèse. A. von Arneth, en particulier, traça ce portrait peu flatteur du prince dans son ouvrage monumental consacré à la grande Souveraine¹⁷. En 1765, H. Benedikt publia un ouvrage sur la Belgique autrichienne, dans lequel il présenta Charles de Lorraine de façon moins négative parce qu'il s'intéressait à son rôle de gouverneur plus que de chef d'armées. Mais l'auteur retint surtout les aspects anecdotiques de l'activité du prince¹⁸. A l'occasion du bicentenaire de la mort de Marie-Thérèse parut un important ouvrage collectif, dans lequel une note personnelle de Charles de Lorraine fut éditée, mettant au jour son jugement sur les membres de la famille impériale peu de temps après son arrivée à Vienne¹⁹.

Récemment, les historiens belges et autrichiens ont voulu apporter une nouvelle contribution à l'étude de Charles de Lorraine, en lui consacrant plusieurs expositions dans le cadre du festival *Europalia 87 Österreich*²⁰. Ces manifestations ont permis de mieux cerner la personnalité du prince : son goût pour le luxe et les collections fastueuses, mais aussi son mécénat ont été mis en évidence. Certains aspects mal connus ont été abordés : ainsi sa fonction de grand-maître de l'Ordre teutonique ou son attirance pour l'alchimie. Par la suite, C. Lemaire a fait le point sur les intérêts scientifiques du prince²¹. On sait que Charles de Lorraine, attiré par les techniques nouvelles, s'était fait construire des manufactures à Tervuren. L. Ingelrelst, étudiant à l'ucl, y a consacré son mémoire de licence en 1987²².

Charles de Lorraine est donc bien loin d'avoir été négligé par l'historiographie belge. Pourtant, son activité de gouverneur général n'avait jamais encore été étudiée de manière approfondie, et même si l'on sait que cette activité était limitée, principalement par la présence des ministres plénipotentiaires à ses côtés, cette lacune de l'histoire de nos institutions méritait d'être comblée. L'objectif premier était de mettre en

lumière le rôle imparti à Charles de Lorraine en tant que gouverneur : une biographie politique, en somme. Mais il apparut très vite que malgré l'intérêt suscité par la personnalité du prince au cours des deux derniers siècles, malgré l'existence de biographies à son sujet, il était bien nécessaire de faire le point sur le mode de vie du prince dans nos régions : en effet, l'itinéraire de Charles de Lorraine n'était, jusqu'à présent, qu'imparfaitement connu. Désirant cerner l'activité politique du duc, nous avons donc été amenée à préciser sa biographie. Toutefois, ces investigations n'ont pas été étendues à l'étude approfondie de la carrière militaire de Charles de Lorraine, ni à son rôle comme grand maître de l'Ordre teutonique. Il nous paraissait essentiel de tenter de définir la fonction du gouverneur durant les trente années où le prince occupa réellement sa charge.

Pour mener ce travail à bien, nous avons consulté les papiers personnels de Charles de Lorraine, conservés aux Archives générales du Royaume, dans le fonds de la Secrétairerie d'Etat et de guerre (mémoires autographes, journaux et correspondance) et aux Archives de l'Etat à Vienne²³. Il est aisé d'expliquer pourquoi les papiers personnels du prince sont dispersés : à la mort de Charles de Lorraine, un comité fut désigné pour procéder à la liquidation de la mortuaire. Un inventaire des papiers du défunt fut établi afin de pouvoir sélectionner les documents à envoyer à Vienne²⁴. Des papiers autographes furent effectivement expédiés en Autriche²⁵. Il est également possible que le prince ait laissé des papiers dans sa résidence viennoise et que ceux-ci aient été versés dans le fonds d'archives lorraines, parmi les actes et documents de la famille princière exilée. Car l'ensemble des archives des ducs de Lorraine a été emmené à Vienne, lorsque ceux-ci quittèrent le pays, en 1736²⁶. Une partie fut rendue par la suite à la France et repose aujourd'hui à Nancy. Mais ces archives ne concernent pas Charles de Lorraine²⁷. Les papiers de Charles de Lorraine qui n'ont pas été envoyés à Vienne furent déposés à la Secrétairerie d'Etat et de guerre, où leur présence fut attestée en 1838 par Gachard²⁸.

A la mort de Charles de Lorraine, Marie-Thérèse prit une décision lourde de conséquences du point de vue archivistique : elle ordonna à Starhemberg de brûler les lettres qu'elle avait envoyées à son beau-frère. Starhemberg lui assura avoir exécuté cette mission²⁹. Sans doute la reine craignait-elle de laisser à la postérité des documents révélant les liens étroits qui la rapprochaient du gouverneur. Peut-être ne voulait-elle pas non plus laisser apparaître dans quelle subordination elle avait réduit le gouverneur général des Pays-Bas³⁰. Quoi qu'il en soit, les recherches entreprises aux Archives de l'Etat à Vienne ne nous ont pas permis jusqu'à présent de retrouver d'éventuelles lettres du prince à Marie-Thérèse dans la correspondance familiale³¹. Il reste pourtant des traces de cette correspondance, sous forme de copies à la Secrétairerie d'Etat et de guerre, et quelques lettres dans la série des *Berichte* reposant à Vienne, mais accessibles en Belgique depuis qu'ils ont été microfilmés par les soins du FNRS. Il faut y ajouter la correspondance de cabinet conservée aux Archives générales du Royaume, mais dont la série est incomplète.

Outre les papiers personnels du gouverneur, nous avons eu largement recours à la correspondance officielle du gouvernement de Bruxelles avec les autorités viennoises. Le fonds de la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas aux Archives générales du Royaume recèle l'ensemble de cette correspondance, que nous avons complétée par

les documents microfilmés de Vienne : il s'agit de la série des dépêches impériales adressées au gouverneur, et de la correspondance du ministre plénipotentiaire avec son supérieur viennois, le chancelier de Cour et d'Etat Kaunitz, particulièrement intéressante pour la période du ministère de Cobenzl, car elle permet de mieux comprendre le conflit qui opposa ce dernier au prince de Lorraine ³². D'une grande richesse également nous est apparue la série des *Vorträge*, également microfilmée ³³. Enfin, nous avons dépouillé la correspondance de Botta-Adorno avec Charles de Lorraine d'une part, et avec Silva-Tarouca, président du Conseil suprême des Pays-Bas à Vienne, d'autre part. Ces documents reposent à la Bibliothèque ambrosienne à Milan ³⁴.

Il était en effet primordial de distinguer l'action du prince de celle des ministres plénipotentiaires qui se sont succédé à ses côtés. Il fallait aussi tenter de discerner les rapports de force entre Vienne et Bruxelles. En un mot, l'exigence fondamentale consistait à éviter de confondre l'action personnelle du gouverneur avec l'action générale du gouvernement de Bruxelles : il fallait donc résister à la tentation d'attribuer à Charles de Lorraine l'initiative de telle ou telle mesure qui avait obtenu son approbation, car tous les dossiers étaient portés à sa décision, qu'il prenait sur les avis et conseils du ministre. Paradoxalement, les riches archives laissées par les organes gouvernementaux (« consultations » des Conseils collatéraux, décrets adressés à ceux-ci par le gouverneur) ne permettent pas de dégager l'action de Charles de Lorraine au sein du gouvernement, alors même que son paraphe ou sa signature figurent sur tous ces documents.

Cette étude est donc axée sur l'analyse des relations qui s'établirent entre Charles de Lorraine et ses principaux collaborateurs. Trois ministres plénipotentiaires ont été nommés à ses côtés lorsqu'il exerça réellement ses fonctions de gouverneur général aux Pays-Bas, de 1749 à 1780 : le marquis de Botta-Adorno (1749-1753), le comte de Cobenzl (1753-1770) et enfin le prince de Starhemberg (1770-1780), tous trois hommes d'Etat remarquables. Leurs personnalités sensiblement différentes ont eu une influence déterminante sur la latitude laissée à Charles de Lorraine en matière politique. Mais au delà des relations de personnes, on observe une évolution radicale de la fonction de gouverneur général des Pays-Bas autrichiens, qui va dans le sens d'une réduction des prérogatives politiques attachées à cette charge. Le changement est particulièrement sensible entre la période couverte par le ministère de Botta-Adorno et les années suivantes, et s'est cristallisé dès l'arrivée de Cobenzl à Bruxelles en 1753. C'est pourquoi ces deux ministres ont principalement retenu notre attention. En réalité, cette évolution doit aussi être mise au compte des autorités viennoises dans le cadre de la politique de centralisation menée par Marie-Thérèse durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Nous espérons, dès lors, que cette biographie politique de Charles de Lorraine apportera sa contribution à l'étude de l'histoire institutionnelle des anciens Pays-Bas.

Notes

¹ H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. v, Bruxelles, 1926, pp. 244-246.

² L. PEREY, *Charles de Lorraine et la Cour de Bruxelles sous le règne de Marie-Thérèse*, Paris, s.d. (1903).

J. SCHOUTEDEN-WERY, *Charles de Lorraine et son temps (1712-1780)*, Bruxelles, 1943.

³ L.D.J. DEWEZ, *Histoire générale de la Belgique depuis la conquête de César*, Bruxelles, 1826-1828, 2^e édition, t. vii, pp. 182-183.

J.J. DE SMET, *Histoire de la Belgique*, Alost, 1821-1822, t. ii, pp. 267-268.

⁴ H. MOKE, *Histoire de la Belgique*, Gand, 1839, pp. 445-446. Ouvrage contemporain de ceux de Gachard dont nous évoquerons l'influence ci-après.

⁵ F.X. DE FELLER, *Dictionnaire historique ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, nouvelle édition revue et corrigée, abrégée et augmentée, t. ii, Augsburg, 1782, p. 172. Voir également la seconde édition, t. iii, Augsburg, 1791, p. 77. Ce dictionnaire connut neuf éditions augmentées jusqu'en 1837, et parut ensuite sous le titre de *Biographie universelle*, en dix éditions jusqu'en 1857.

Voir R. TROUSSON, « L'abbé F.X. de Feller et les « Philosophes » », *Etudes sur le XVIII^e siècle*, vi, 1979, pp. 103-116.

⁶ Voir en particulier : L.P. GACHARD, « Jubilé du prince Charles de Lorraine, 1769-1775 », *Revue de Bruxelles*, 1840, pp. 49-99.

⁷ J. STENGERS, « Le mythe des dominations étrangères dans l'historiographie belge », *Revue belge de philologie et d'histoire*, lix, 1981, 2, pp. 382-401.

⁸ Th. JUSTE, Notice consacrée à Charles de Lorraine, dans la *Biographie Nationale*, t. iv, 1873, col. 10-20.

⁹ P. VERHAEGEN, « Les provinces belges sous le gouvernement de Charles de Lorraine (1744-1780) », *La Revue Générale*, lxxviii, 1903, pp. 703-719.

¹⁰ M. HUISMAN, « Un prince populaire : Charles de Lorraine », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1902-1903, pp. 741-754.

¹¹ M.A. ARNOULD, *Le travail historique en Belgique des origines à nos jours*, Bruxelles (1953), pp. 91-112.

¹² J. LAENEN, *Le ministère de Botta-Adorno dans les Pays-Bas autrichiens pendant le règne de Marie-Thérèse (1749-1753)*, Anvers, 1901.

¹³ H. PIRENNE, *Histoire de la Belgique*, t. v, ..., pp. 244-246.

¹⁴ Gh. DE BOOM, *Les ministres plénipotentiaires dans les Pays-Bas autrichiens, principalement Cobenzl*, mémoire de l'Académie Royale de Belgique, Classe des lettres, 31, Bruxelles, 1932.

¹⁵ J. LEEFVRE, « La Secrétairerie d'Etat et de guerre et ses archives », *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, xxxi, 1960, 2, p. 146.

¹⁶ Ph. MOUREAUX, *Les préoccupations statistiques du gouvernement des Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1971, pp. 46-48 et Id., « Charles de Cobenzl, homme d'Etat moderne », *Etudes sur le XVIII^e siècle*, i, 1974, pp. 174-175.

¹⁷ A. VON ARNETH, *Geschichte Maria Theresia's*, Vienne, 1863-1870, 10 vol.

¹⁸ H. BENEDIKT, *Als Belgien österreichisch war*, Vienne-Munich, 1965, pp. 100-114.

¹⁹ H. URBANSKI, « Unveröffentlichte Aufzeichnungen Karls von Lothringen », *Maria Theresia und ihre Zeit*, (W. KOSCHATZKY, éd.), Salzbourg, 1979, pp. 91-96.

²⁰ *Charles-Alexandre de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens*, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987.

Charles-Alexandre de Lorraine. L'homme, le maréchal, le grand-maître, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Bruxelles, 1987.

Charles de Lorraine à Mariemont — Le domaine royal de Mariemont au temps des gouverneurs autrichiens, catalogue d'exposition Europalia 87 Österreich, Morlanwelz, 1987.

²¹ C. LEMAIRE, « Les intérêts scientifiques de Charles de Lorraine », *Nouvelles Annales Prince de Liège*, iii, 1988, pp. 103-146.

²² L. INGELRELST, *Les manufactures de Charles de Lorraine à Tervuren, 1760-1780. Passe-temps princier ou stimulateur économique ?*, mémoire de licence en Histoire, UCL, 1986-1987.

²³ SEG 948-949 : correspondance de Charles de Lorraine avec Marie-Thérèse (1749-1770) ; SEG 953-963 : correspondance de cabinet (1754-1766) ; SEG 964 : minutes des réponses de Charles de Lorraine à différentes lettres (1759-1769) ; SEG 965-1004 : correspondance du prince avec les ministres plénipotentiaires (1746-1780) ; SEG 1005-1026 : correspondance avec divers (1746-1780) ; SEG 2576-2583 : papiers de Charles de Lorraine concernant le gouvernement (1752-1756) ; SEG 2584-2589 : mémoires autographes du prince ; SEG 2590-2595 : journal des affaires des Pays-Bas (1751-1756) ; SEG 2596-2597 : jour-

nal ou notes de Charles de Lorraine sur les affaires du gouvernement (1749-1757) ; SEG 2598-2605 bis : journal secret du prince.

Vienne , HHSIA, LH 177 et 218 : papiers autographes de Charles de Lorraine ; B, Berichte DDA 45-47 et 70 : lettres de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse.

²⁴ AGR, Manuscrits divers, 3633-3634 : inventaire des papiers de Charles de Lorraine, par Neny ; voir aussi dans le même fonds, 863/34, inventaires des papiers du prince.

²⁵ SEG 2616, f° 7-49 et 2617, f° 15 : correspondance relative à la liquidation de la mortuaire de Charles de Lorraine.

²⁶ H. COLLIN, « Les archives de Lorraine à Vienne », *Les Habsbourg et la Lorraine* (Etudes réunies sous la dir. de J.P. BLEDE, E. FAUCHER et R. TAVENEUX), Nancy, 1988, pp. 29-37.

²⁷ Ces archives concernent l'administration du duché de Lorraine. Voir : *Inventaire des Archives départementales antérieures à 1790 : Meurthe-et-Moselle, série 3 F : Fonds dit de Vienne*, (commencé par P. MAROT et Mme P. MAROT, rédigé par E. DELCAMBRE et M.T. AUBRY), Nancy, 1956.

²⁸ L.P. GACHARD, *Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Etrangères sur les Archives Générales du Royaume*, extrait du *Moniteur Belge*, 21 janvier 1838, p. 15.

²⁹ SEG 2617 : 17 octobre 1780.

³⁰ Notons qu'elle détruisit également sa correspondance avec son époux François I^{er} (H.L. MIKOLETZKY, « Ein sammelband mit Briefen Franz Stephan », *Mitteilungen des österreichischen Staatsarchivs*, 23, 1970, p. 167).

³¹ L. BITTNER, *Gesamtinventar des Wiener Haus- Hof- und Staatsarchiv*, II, p. 21 et suiv. Das Habsburg-Lothringische Familienarchiv. Familienkorrespondenz. A/Vertrauliche Korrespondenz. L'index de cette correspondance, consulté à Vienne, ne mentionne pas de correspondance entre Marie-Thérèse et Charles de Lorraine.

³² SEG 946-947 : précis des relations de Charles de Lorraine à Marie-Thérèse.

CAPB 270-304 : répertoires de la correspondance du gouvernement de Bruxelles avec les autorités de Vienne (1741-1780) et les dossiers auxquels ils renvoient, dans le même fonds, dont le détail est repris dans la liste des sources.

CAPB 333-352 : registres aux dépêches (1749-1780).

Vienne, HHSIA, B, Depeschen, DDA 32-59 : dépêches royales.

Idem, série des Berichte (rapports des ministres plénipotentiaires) et des Weisungen (instructions du chancelier de Cour et d'Etat) dont le détail est repris dans la liste des sources.

³³ Vienne, HHSIA, B, Vorträge DDA 3-11 : rapports du Conseil suprême, puis du chancelier de Cour et d'Etat (1739-1780).

³⁴ Milan, x 137 inf.-139 inf. : correspondance de Botta-Adorno avec Charles de Lorraine ; x 145 inf.-154 inf. : correspondance de Botta-Adorno avec Silva-Tarouca, président du Conseil suprême (1749-1753).